

Association À Bicyclette



Rapport d'activités 2021

Association À Bicyclette
78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Tél. : 09 72 57 35 57 – Port. : 06 95 05 50 56
courriel : abicyclette.tulle@fub.fr - site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>
N° SIRET : 823 195 474 00023

Table des matières

Présentation de l'association.....	3
Objet.....	3
Organisation.....	3
Réseaux nationaux.....	4
Activités de l'association.....	5
Atelier vélo participatif et solidaire.....	5
Contrôles techniques de vélos.....	7
Ateliers brico-vélo.....	8
Vélo-école.....	8
Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....	9
Animations/Sensibilisation.....	10
Tourisme.....	11
Location de vélos.....	11
Partenariats et communication.....	12
Partenaires d'activité.....	12
Partenaires financiers.....	12
Communication.....	13
Annexes : quelques articles qui parlent de l'association.....	13

Présentation de l'association

Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

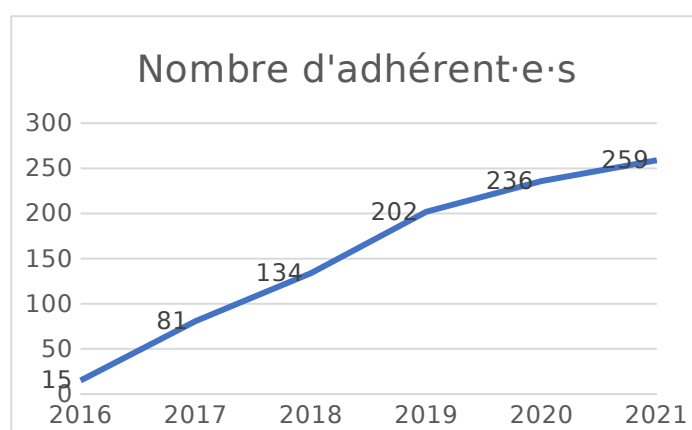
- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

L'association À Bicyclette a été reconnue en 2018 comme un organisme d'intérêt général et bénéficie de l'agrément jeunesse et éducation populaire.

Organisation

Adhérents

En 2021, l'association compte 259 adhérents dont une personne morale (association Mosaïk).



Conseil d'administration

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale 2021, se compose de :

- Martin Viville, président
- Caroline Jeanson, trésorière
- Hakim Khélifi, secrétaire
- Christophe Gibiat, administrateur

Ce conseil d'administration est accompagné par quelques bénévoles pour composer un conseil d'administration élargi.

Bénévoles

L'association peut mener à bien ses activités grâce à une petite vingtaine de bénévoles.

Salariés

L'association a aussi une équipe salariée :

- Laurent, coordinateur à 28h/semaine
- Gaby, animateur vélo-école et atelier à 24h/semaine depuis juillet 2021.

À l'automne, Gaby a suivi une formation et a obtenu le diplôme d'« éducateur à la mobilité vélo ».

À l'automne 2021, À Bicyclette a lancé une mission de service civique mais n'a pas encore pu trouver de jeune motivé pour remplir cette mission.

Réseaux nationaux

Deux réseaux nationaux viennent en appui de l'association :

La FUB (fédération des usagers de la bicyclette) fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires.

Activités de l'association

Atelier vélo participatif et solidaire



Local et atelier d'À Bicyclette

Fonctionnement et principe de l'atelier

L'association met à disposition son atelier, ses outils et ses pièces, neuves ou d'occasion et accompagne les personnes dans la réparation pour qu'elles soient plus autonomes par la suite.

À Bicyclette souhaite accompagner en profondeur dans leur pratique du vélo, les personnes qui viennent à l'atelier. Le but est que chacun·e trouve le vélo qui lui correspond et qui correspond à l'utilisation qui en sera faite (type de vélo, taille, apparence, équipements et accessoires). L'association propose notamment des transformations de vélos pour adapter les vélos (ex : transformation d'anciens vélos de course en vélo de ville très rapides et qui peuvent monter les côtes tullistes). Il y a 3 situations possibles :

1) l'adhérent·e vient réparer son propre vélo

On peut éventuellement lui conseiller de changer de vélo ou de le transformer s'il semble ne pas correspondre.

2) l'adhérent·e choisit un vélo à l'association pour le réparer

On répare ensemble voire on transforme le vélo.

3) l'adhérent·e achète un vélo déjà réparé, éventuellement monté sur mesure

Cette solution correspond moins à ce que souhaite développer l'association et est réservée à des cas particuliers (urgence, personnes très peu disponibles).

Activités et réalisations 2021 de l'atelier

Horaires d'ouverture

L'atelier est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00 ;
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00.

En plus de ces horaires officiels, grâce à la disponibilité des bénévoles, l'atelier a pu être ouvert au public sur d'autres demi-journées.

Visites, réparations, restaurations et ventes

En 2021, l'atelier vélo, c'est :

451 demi-journées d'atelier	1338 visites	454 personnes venues bricoler	754 réparations ou restaurations de vélos	plus de 500 pièces neuves ou d'occasion
--	------------------------	--	---	--

Les membres de l'association prennent davantage de temps pour conseiller et réviser / adapter / équiper au mieux les vélos, le but étant que chacun·e puisse utiliser un vélo fiable et adapté à l'usage qui en sera fait.

L'association a donné ou vendu 115 vélos à 34 € en moyenne. Un tarif clairement en-dessous du prix du marché qui permet à toute personne de pouvoir se déplacer. La montée en qualité n'a pas occasionné d'augmentation des tarifs car les vélos sont vendus à moitié prix (hors pièces neuves) de ce que l'aurait vendu l'association lorsque la personne participe à la réparation.

L'activité de l'atelier a été assez intense en début d'année avec la poursuite du Coup de pouce vélo - réparation (une aide maximum de 50 euros pour faire réparer son vélo). Sur une année (printemps 2020 à printemps 2021), l'association en a réalisé 390.

Démontage

Pour gérer le stock de vélos, des goûters-démontage sont organisés. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo.

En 2021, À Bicyclette en a organisé un seul car des bénévoles sont venus régulièrement démonter des vélos tout au long de l'année.

Formation

L'association a formé à la mécanique vélo deux stagiaires durant 2 à 3 jours chacun.

Contribution de l'atelier auprès d'autres ateliers

L'association continue sa collaboration avec les ateliers de la ressourcerie Gaillarde de Brive et Véli-vélo de Limoges et désormais aussi avec l'atelier Pignon sur rue d'Égletons (commandes groupées pour l'achat de pièces et outillage, échanges de pièces d'occasion, conseils techniques ou administratifs).

3 membres de Véli-vélo sont venus faire un voyage d'études chez nous : visite de l'atelier, balade présentant les aménagements cyclables, échange de pièces de vélo, partage d'expériences (cf article en annexe) et les bénévoles et le salarié de la ressourcerie Gaillarde sont venu·es se perfectionner à la mécanique chez nous.

Essaimage de l'atelier

Dans le cadre du projet d'essaimage de son atelier vélo participatif et solidaire, À Bicyclette a coorganisé en juillet avec le Centre culturel et sportif d'Égletons Ventadour Monédières un

événement fondateur : ciné-vélo+contrôle technique de vélos+visite du futur local+réunion de lancement. Par la suite, À Bicyclette est allée une fois par mois à Égletons pour conseiller et former les bénévoles tout en fournissant de l'outillage et des pièces. À la fin décembre, l'atelier d'Égletons était à peu près autonome pour son activité.

Égletons ayant démarré très fort, le projet d'essaimage sur Argentat a dû être décalé dans le temps mais des contacts intéressants ont été pris avec l'épicerie « le silo » et l'association l'Aentre-Ô-possibles.

En parallèle, l'association suit un projet sur Brive mais manque de temps pour réaliser un vrai accompagnement. Une demande de subvention plus importante auprès du conseil départemental de la Corrèze pourrait permettre de dégager du temps pour mieux assurer cet essaimage dans le temps.

Relation avec les ateliers vélos - Échanges et diffusion de connaissances

L'association collabore activement aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre (FUB et L'Heureux Cyclage) ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>. Elle a aussi participé à l'enquête nationale pour établir un bilan du « coup de pouce vélo » dans les ateliers participatifs et solidaires. Elle a aussi eu un article dans la revue nationale de la FUB (Vélocité n°158).

Le local

Le local fait 63 m² et les caves font environ 80 m². L'espace est consacré pour l'essentiel à l'atelier (espace de réparation, stockage de vélos et de pièces).

Toutefois, au sein du local, l'association a aménagé un espace de convivialité facilitant l'échange avec le public accueilli. Dans ce dernier, il est possible de prendre une boisson, un en-cas ou de partager un repas avec les bénévoles et les salariés, le but étant de favoriser les rencontres et les échanges pouvant déboucher sur des activités autres, souvent en lien avec d'autres associations (bal trad, couture, jeux, etc.). À Bicyclette essaie d'être une porte d'entrée pour les nouveaux arrivants sur le territoire.

Contrôles techniques de vélos

Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires. Des réglages et des petites réparations sont effectuées, des équipements de sécurité (catadioptrés, feux avant et arrière, gilets et brassards rétroréfléchissants, écarteurs de danger, sonnettes, etc.) sont installés ou remis en fonction des besoins et des conseils peuvent être donnés.

Activité et réalisations 2021

L'association a animé de nombreux stands de contrôles techniques :

- à Saint-Germain les Vergnes
- à Naves
- à Saint-Clément
- à Gros Chastang
- à Égletons
- à la guinguette de l'Auzelou
- sur le campus de Tulle

- pour le festival des nuits de Nacre (deux jours de suite)
- à Virevialle pour le marché festif et solidaire
- dans le cadre de l'opération « faites du deux roues » organisée par la sécurité routière
- pour « Cyclistes, brillez ! » que l'association organise lors du changement d'heure en hiver.

Il est à noter qu'à cause de l'épidémie de Covid-19 et des restrictions en place, l'organisation de ces animations a été plus compliquée que d'habitude (report de plusieurs dates).

Ateliers brico-vélo

Fonctionnement et principe

Il s'agit de réaliser des ateliers soit pour entretenir/réparer un parc de vélos, soit pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer. Au cours de ces ateliers, des équipements de sécurité peuvent être installés ou remis en fonction des besoins.

Activité et réalisations 2021

À Bicyclette a révisé les vélos de l'école élémentaire Turgot, a initié les enfants de CM2 de l'école Joliot-Curie à la mécanique vélo lors de ses animations vélo-école, a fait de même avec les jeunes tullistes lors du « pass été jeunes » (à deux reprises) mais aussi avec les associations Mosaïk et Don Bosco pour des personnes en difficultés qu'elles accompagnent.

Irène, bénévole très impliquée dans l'association, propose depuis le mois de novembre des formations à la mécanique vélo, en-dehors des horaires d'ouverture pour les personnes souhaitant vraiment découvrir la mécanique vélo, au-delà d'une simple initiation.

Vélo-école

Fonctionnement et principe

Une vélo-école a pour but de former tout public à l'utilisation du vélo. Bon nombre de français·es ne savent pas faire de vélo ou du moins pas de manière efficace et sécurisée.

Activité et réalisations 2021

À Bicyclette a recruté Gaby en tant qu'animateur en juillet 2021 afin de démarrer une vélo-école. À l'automne, Gaby a suivi une formation et obtenu son diplôme « éducateur à la mobilité vélo ». Les premiers modules ont été créés au fur et à mesure :

- l'histoire technique du vélo
- les différents types de vélos
- initiation à la mécanique vélo
- bloc 1 du programme « savoir rouler à vélo » : « savoir pédaler »
- bloc 2 du programme « savoir rouler à vélo » : « savoir circuler en milieu sécurisé »
- bloc 3 du programme « savoir rouler à vélo » : « savoir rouler en condition réelle »

Des modules seront créés selon les besoins éventuels : l'histoire politique du vélo, la sociologie des cyclistes (émancipation des femmes et des enfants), etc.

Un voyage d'études a permis à l'équipe d'À Bicyclette de voir en fonctionnement la vélo-école de Périgueux puis les animations ont commencé sur le pays de Tulle :

- auprès du public, essentiellement dans la cour de l'école Joliot Curie le samedi matin. Une vingtaine d'animations ont été réalisées avec 45 participant·es et 23 personnes en visite ou en accompagnement.

-lors d'événements ou dans des organismes :

- à l'école Joliot-Curie pour les élèves de CM2 (3 animations)
- à l'école élémentaire Turgot
- à l'ADAPEI pour des travailleurs en ESAT (établissement et service d'aide par le travail)
- au service habitat jeunes de Tulle (3 animations)
- lors du pass été jeunes (3 animations dont une sortie jusqu'après l'Auzelou)
- lors de l'opération « faites du deux-roues »
- lors du marché festif et solidaire de Virevialle.

Conseils aux institutions pour favoriser le vélo

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

Sécurité routière – préfecture de la Corrèze

À Bicyclette est membre du comité de pilotage du document général d'orientations de la sécurité routière 2018-2022 de la préfecture de la Corrèze. En 2018, elle a contribué à son élaboration et a notamment participé au groupe de travail « Partage de la chaussée (piétons et cyclistes) ».

Cette année 2021, l'association a mené différentes actions s'inscrivant dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2021.

Aménagement cyclables - Ville de Tulle – communauté d'agglomération Tulle Agglo

L'association a été peu active cette année 2021 en ce qui concerne les aménagements cyclables. La forte augmentation du reste des activités a mobilisé l'essentiel de nos ressources. Toutefois, elle a participé à la mise en place de la limitation de vitesses à 30 km/h dans le centre-ville de Tulle (participation à un café citoyen à l'initiative de l'élue de la mairie en charge de l'environnement, échanges avec les élu·es et les habitant·es, etc.).

Programme « Alveole »

Le programme Alveole a pour objectif d'augmenter le nombre de places de stationnement vélo abritées et d'accompagner les personnes vers l'écomobilité en les sensibilisant à l'usage du vélo.

À Bicyclette a monté un projet avec le Service Habitat Jeunes de Tulle pour que les résident·es puissent disposer d'un abri pour leurs vélos. L'abri a été mis en place et le Service Habitat Jeunes a pu bénéficier d'une aide financière importante. Toutefois, le budget n'a pas pu être débloqué pour financer en plus des actions de promotion du vélo car il était déjà épuisé. À Bicyclette, partenaire du Service Habitat Jeunes depuis longtemps, a néanmoins pu proposer quelques animations à des tarifs préférentiels pour que les nouveaux cyclistes puissent avoir un peu d'accompagnement.

ADEME/Agence de la transition écologique

À Bicyclette a répondu à une demande de ces organismes qui veulent produire un cahier ressources national (et 14 déclinaisons régionales) sur le thème du développement du vélo dans les territoires.

Ces cahiers ressources « Développer le système vélo dans les territoires » s'adressent aux décideurs publics de territoires peu denses et villes moyennes. Il s'agit d'un outil d'aide à la mise en œuvre de

politiques cyclables à destination des collectivités pour faciliter le développement des déplacements à vélo dans les territoires.

Notre rôle a été de faire un retour d'expérience concret sous forme de fiche pour la catégorie « Atelier d'auto-réparation + location de vélos + projet de vélo-école et d'essaimage dans des communes rurales ».

Rencontre avec le conseil municipal des jeunes de Saint-Clément

La ville de Saint-Clément a mis en place un conseil municipal des jeunes. Les élèves de l'école ont créé des listes électorales et celle qui a remporté l'élection s'intitule "votez le groupe vélo et vous serez plus écolo ". Nous les avons donc rencontrés pour échanger sur les moyens de développer le vélo et nous avons ensuite proposé des animations (vélo-école, contrôle technique, balade). Un premier contrôle technique a été réalisé en 2021 et un autre se fera en 2022, les animations vélo-école se feront début 2022 et peut-être une balade ensuite. Depuis nos échanges, le conseil municipal des jeunes a fait poser des appuis-vélos à l'école.

Visite d'une délégation Économie sociale et solidaire de la région Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine est un partenaire financier important pour À Bicyclette. Afin d'illustrer l'impact des aides de la région sur le quotidien des résident·es de la région, le service Économie sociale et solidaire de la région a souhaité visiter notre association, en présence de Maud Caruhel, vice-présidente de la région et de Bernard Combes, maire de Tulle.

Réunion avec la Communauté de Communes de Ventadour-Égletons-Monédières sur la transition écologique

Cette communauté de communes nous a invités à participer à leurs échanges sur la transition écologique et notamment le développement du vélo comme mode de déplacements.

Animations/Sensibilisation

En 2021, l'association a participé à plusieurs manifestations et en a aussi organisé. Toutefois, certaines animations ont dû être annulées ou réduites en raison des restrictions imposées pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. On retiendra notamment l'annulation de la journée d'intégration à l'intention des étudiants tullistes dans laquelle À Bicyclette assurait l'animation d'une étape du rallye ou encore la fête des associations où À Bicyclette n'a pu tenir qu'un stand d'information au lieu de son stand habituel de contrôle technique.

Ciné-vélo

À Bicyclette en partenariat avec le CCS d'Égletons a organisé une projection-débat autour du documentaire « Les roues libres ».

Repas de fin d'année

L'association a souhaité organiser une soirée de fin d'année avec repas et animations pour que les adhérent·es se rencontrent et pour remercier les bénévoles. En pleine période de COVID, cela a été impossible et cela s'est malheureusement transformé en un simple repas un midi avec les membres les plus investis.

Stand d'information

- À Bicyclette a organisé à la cité administrative de Tulle une animation "Se déplacer autrement pour soi et pour le climat !" sur les différents modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et a tenu un stand spécifique sur le vélo.

- Elle a tenu un stand d'information et animé un manège à vélo lors du festival des Nuits de nacre de Tulle durant deux jours, en plus d'un contrôle technique de vélos.
- Elle a tenu un stand d'information pour la fête des associations tullistes.

Vélos fleuris

L'association récupère régulièrement d'anciens vélos, témoins d'une époque révolue suscitant toujours de la nostalgie. Plutôt que de les jeter quand ils ne sont pas réparables, l'association en a disposé dans la rue de la Barrière avec des pots de fleurs accrochés pour enjoliver le quotidien des habitant·es. L'association commence aussi à en proposer à des particuliers, communes ou associations pour qu'elles fassent de même.

Tourisme

En 2021, pour allier vélo et loisirs, l'association a organisé plusieurs balades et un voyage et a accueilli plusieurs personnes voyageant à vélo et faisant escale à Tulle. Les balades et voyages sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial. À Bicyclette en a organisé et animé plusieurs et les participant·es ont pu se familiariser avec la multimodalité train+vélo.

Balades

Une première balade a eu lieu lors du voyage d'études à Périgueux (cf partie sur la vélo-école) : circulation en vélo+train pour aller et revenir de Périgueux, balade découverte de Périgueux et ses aménagements cyclables avec nos homologues de la Vélorution Périgourdine, participation à une techno-vélo parade.

Une autre balade a été organisée pour faire un pique-nique à l'Auzelou. Une fois de plus familiale, cette balade a permis de faire du vélo avec des enfants et aux adhérent·es de mieux se connaître.

Une rando vélo vintage à Terrasson a aussi été organisée avec visite d'artisans (tourneur sur bois, souffleur de verre et potière) et d'une association culturelle (la métairie des arts à Saint Pantaléon de l'arche).

Voyage

L'association a organisé un petit voyage à vélo en 2021 : 7 adhérent·es ont fait le tour du bassin d'Arcachon sur un week-end. Il s'agissait d'une sortie très familiale.

Location de vélos

Depuis 2019, l'association propose un service de location de vélos, achetés par Tulle Agglo : 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 4 vélos à assistance électrique.

En 2020, l'association a réalisé une trentaine de locations.

Partenariats et communication

Partenaires d'activité

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Mission locale

La mission locale parle régulièrement de notre association, notamment pour la mission de service civique que nous proposons. Elle nous a aussi demandé d'intervenir auprès de jeunes pour leur parler du fonctionnement associatif.

Tulle Agglo et garage alternatif de Tulle – récupération vélos

Pour la récupération de vélos, l'association maintient sa relation partenariale auprès de Tulle Agglo et du garage alternatif de Tulle. Ainsi, l'association peut récupérer les vélos qui auraient été laissés dans les déchetteries ; et d'autre part, les déchetteries informent le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association ou au garage alternatif de Tulle.

L'association de quartier Les Copains de la Barrière - appui et collaboration

Depuis les débuts de l'association de quartier Les Copains de la Barrière (sise à Tulle), À Bicyclette lui met à disposition sa boîte aux lettres et favorise le lien entre les membres des deux associations.

Organismes sociaux - collaboration

À Bicyclette travaille avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion. Cela s'est formalisé par des conventions de partenariats permettant :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle de proposer aux personnes qu'elle accompagne un bon d'achat de 60 € pour acquérir, à l'atelier d'À Bicyclette, un vélo d'occasion vérifié ;
- et au département de la Corrèze d'apporter aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) une aide de 90 % pour la location ou l'acquisition d'un vélo rénové et d'équipements (antivol et sacoches) à l'atelier d'À Bicyclette.

À Bicyclette collabore avec l'institut Don Bosco et l'association Mosaïk, deux structures d'accueil de personnes en difficultés et souvent sans moyens de locomotion. À Bicyclette propose dans ce cadre des vélos révisés ou des apprentissages de la mécanique.

Partenaires financiers

En 2021, l'association a pu réaliser ses activités grâce au soutien financier de ses partenaires, présentés ci-dessous :

La région Nouvelle-Aquitaine a permis l'embauche de Gaby

Le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) nous aide à financer le poste du coordinateur

L'ARS (Agence régionale de santé) nous finance pour nos activités.

Tulle Agglo nous subventionne pour animer des contrôles techniques sur ses communes.

Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative) nous soutient pour nos activités

Le département de la Corrèze nous aide pour l'insertion et pour la transition écologique.

La mairie de Tulle nous soutient pour nos activités.

L'État nous a aidés pour la fermeture de l'atelier qui a eu lieu lors du premier confinement lié à l'épidémie de Covid19.

La sécurité routière nous aide pour installer des équipements de sécurité sur les vélos.

La MAIF ne nous a pas aidés financièrement cette année car ils se sont restructurés mais ils nous ont prêté du matériel.

Communication

Diffusion d'informations par l'association

L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre liste les activités à venir de l'association et donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, aménagements cyclables mis en place, etc.).

Elle a un site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>.

L'écho des médias

L'association a encore bénéficié en 2021 d'un bon écho de la part de différents médias, même si l'actualité en temps de pandémie a favorisé la communication sur le vélo en général et moins sur les associations.

Annexes : quelques articles qui parlent de l'association

Déplacements

Café citoyen : quel avenir pour le vélo à Tulle ?



Des Tullistes ont échangé avec des élus sur les mobilités et l'usage du vélo dans Tulle lors d'un café citoyen au Molière. Voici ce qu'il faut en retenir.

La ville de Tulle propose chaque troisième mercredi du mois des cafés citoyens pour échanger sur des thèmes divers entre élus et Tullistes. Mercredi soir, 17 novembre, au Molière, la place des mobilités dans la ville était à la carte.

Certes, l'assistance est restée confidentielle avec sept personnes dont trois élus : Stéphanie Perrier, adjointe en charge de l'environnement, Jean-François Roche, élu de l'opposition et Serge Hulpusch, conseiller délégué à la vie des quartiers. Tous trois cyclistes croyants et pratiquants ! À leurs côtés, Patrick, un habitant installé à Tulle depuis 3 ans, Pierre Laurichesse, ancien élu, Laurent, coordinateur de l'association A Bicyclette et Irène, aide-soignante, bénévole de cette même association. Si le thème portait sur les mobilités, c'est bien la pratique du vélo qui s'est imposée à la table.



café citoyen sur la mobilité au Molière

1. Quel constat ? Le premier est celui que la bicyclette n'est pas le moyen de transport auquel on pense spontanément au regard de la topographie de la ville. Il faut compter sur de bons mollets pour faire de son « vélo musculaire » son moyen de déplacement principal. Heureusement, l'assistance électrique arrive au secours des moins en jambe.

« On voit de plus en plus de vélos par rapport à il y a quelques années et avec l'augmentation du coût du pétrole, cela devrait aider », observe Laurent.

2. Tulle est-elle vraiment faite pour le vélo ? Entre ses collines, son insuffisance de voies cyclables, les peintures des pistes effacées et les rues étroites... les obstacles sont réels.

Patrick habite Virevialle et est motocycliste. « Je viens d'une ville plate mais ici, en vélo ou à moto, je me fais peur, je ne suis pas rassuré car c'est dangereux ».

Serge Ulpusch, cycliste convaincu, indique qu'il a failli se faire renverser par deux fois le matin même. Bien souvent parce que les automobilistes n'ont pas le réflexe de regarder avant d'ouvrir les portières.

« On ne retrouve pas l'insécurité dans les chiffres des accidents, rassure Laurent. Mais le sentiment d'insécurité est là ».

3. Quels aménagements pourraient faciliter la pratique du vélo ? Voies séparées ou non ? Jean-François Roche « préfère faire du vélo ici, en milieu partagé, que par exemple sur l'Île d'Oléron » où les pistes sont dédiées mais où « les cyclistes font n'importe quoi » et où au final c'est plus dangereux. Il note également que les jeunes conducteurs sont très sensibilisés aux cyclistes par les écoles de conduite. « Bien souvent, la vitesse des cyclistes n'est pas anticipée par les automobilistes » qui les voient loin dans leur rétro. Mais à vélo de route ou vélo électrique, à 25 km/h, ils arrivent vite.

Tous sont unanimes pour dire que le passage de la ville, dès le 1er décembre, à 30 km/h, va aider aux déplacements doux. Cette réduction de vitesse explique aussi que les lignes blanches de la piste cyclable ne seront pas forcément retracées. À 30 km/h, le cycliste est inclus dans la circulation, il peut rouler au milieu. Se posent d'ailleurs d'autres problèmes comme la possibilité en zone 30 de rouler à contresens. Selon l'adjointe Stéphanie Perrier, un arrêté sera pris pour interdire le contresens sur certaines portions avec une réserve toutefois : « cela contrevient au code de la route ».

4. Quelles autres propositions ? Autres idées pour faciliter l'usage de la bicyclette, davantage d'endroits en ville pour la déposer mais aussi la possibilité suggérée par Jean-François Roche pour les salariés de pouvoir se changer et se doucher en arrivant sur leur lieu de travail.

« On est toujours encouragé à prendre sa voiture, il faut changer cela, avance Laurent. Et contraindre un peu plus l'automobiliste ». Les transports en commun ont aussi été évoqués. L'adjointe a expliqué que les lignes urbaines étaient en cours de redéploiement par Tulle Agglo, « à budget constant », pour mieux desservir, notamment les collines. Elle se positionne pour la gratuité du bus « qui inciterait plus de gens à le prendre ».

Rendez-vous pour un prochain café citoyen en décembre. Autre thème, autre bar.

Laetitia Soulier



Nos assos sont les meilleures ! Portraits patchwork

Plus de 400 membres de la FUB, autant de collectifs engagés au quotidien pour rendre accessible et attractif le vélo. Au-delà des statistiques, Vélocité dresse le portrait d'associations qui incarnent, dans leur diversité, « l'esprit FUB » dans les territoires.

A bicyclette : le vélo comme lien social

Fondée en 2013, l'association A bicyclette est située à Tulle, en Corrèze. Avec son fort dénivelé et sa relativement faible population, on pourrait penser que ce n'est pas le territoire le plus naturel où développer le vélo comme mode de déplacement. Et pourtant. Sous l'impulsion de son co-fondateur Laurent Hollécou, l'association multiplie les activités, mais c'est l'atelier de réparation et d'auto-réparation qui remporte le plus franc succès. Alors qu'ils avaient prévu un à deux mois pour préparer les locaux à leur ouverture, dès la première semaine c'est l'invasion. Ils croulent sous les demandes de réparation et finissent par mettre les gens dehors à 21h30. Si cette activité leur permet d'autofinancer leur local, l'ambition de l'association ne s'arrête pas là. Avec un travail de plaidoyer efficace, la mairie et l'agglomération deviennent de plus en plus sensibles au potentiel du vélo, notamment en réalisant que son développement est



10 juin 2020, à Paris, les panneaux des pistes doublant les lignes de métro sont posés par Paris en selle, à défaut d'être réalisés par les services de la mairie de Paris

beaucoup moins cher que celui des transports en commun pour un impact social équivalent. Ce sont d'ailleurs eux qui fournissent les vélos à l'association quand elle lance un service de location. Aujourd'hui, l'association a deux salariés et continue d'utiliser le vélo comme vecteur de lien social dans la communauté avec grand succès.

Paris en selle : la surdouée

En 2015, une poignée de citoyens décide de répondre au budget participatif de la ville de Paris avec un projet de promotion du vélo. C'était le début de l'aventure Paris en selle, qui compte aujourd'hui plus de 1 500 adhérents. L'association assume complètement son statut de « lobby citoyen » et se revendique « politique » (à ne pas confondre avec « partisane »). Afin d'être force de proposition auprès des élus qu'elle interpelle, l'association développe une doctrine très forte sur les aménagements cyclables et produit elle-même et entièrement bénévolement un Guide des aménagements cyclables qui fait aujourd'hui le bonheur des associations FUB dans la France entière. Comment expliquer ce succès retentissant et cette motivation bénévole hors du commun ? Pour la directrice de l'association Camille Hanuise, « nous attirons des passionnés qui donnent sans compter, et comme les résultats sont au rendez-vous, cela motive ! ». En 2020, l'association co-organise le Grand oral Vélo avec MDB, où la quasi-totalité des candidats à la mairie de Paris se déplacent en personne pour exposer leurs visions de la petite reine



A Bicyclette

À Tulle, l'association continue d'utiliser le vélo comme vecteur de lien social dans la communauté avec grand succès

CONTRÔLE TECHNIQUE DE VÉLOS



ATELIERS

DU 05/06/2021 AU 05/06/2021



L'association A Bicyclette propose des contrôles techniques de vélos gratuits sur le territoire de l'agglo :
Rendez-vous le 5 juin, de 14h à 17h, à Naves

- Samedi 5 juin, de 14h à 17h, place de l'Eglise à Naves

Dépliant du festival « Les nuits de Nacre »

Infos pratiques

A bicyclette aux Nuits de Nacre

Pourquoi ne viendriez-vous pas au festival à vélo en laissant votre voiture à l'entrée de la ville ?

Le festival s'associe à l'association tulliste "A bicyclette" et vous propose de laisser votre deux roues sous bonne garde place Tavé. A cela s'ajoute la possibilité d'un contrôle technique et de petites réparations (freins, vitesses) le vendredi 25 de 17h à 21h et le samedi 26 de 14h à 21h.

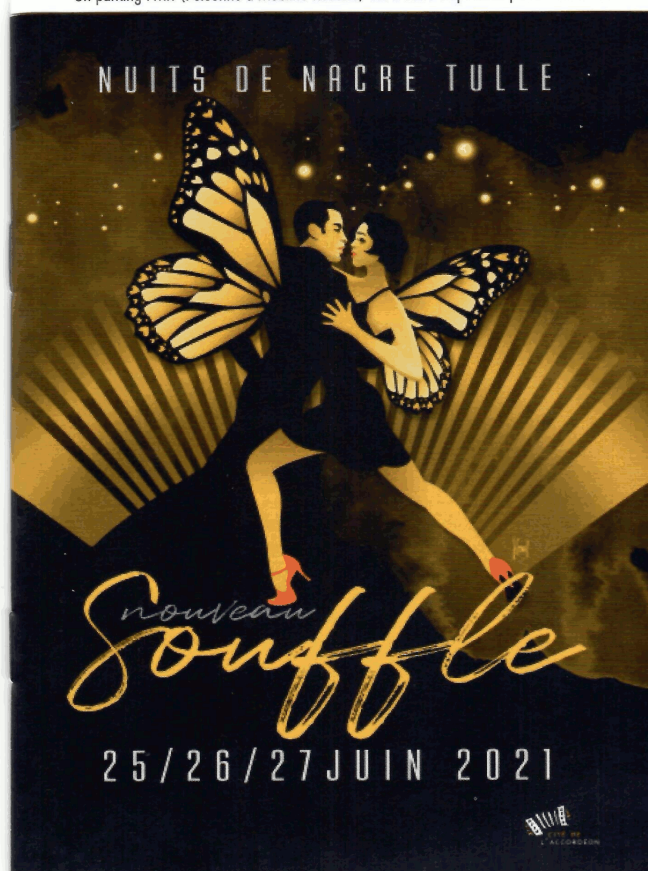
L'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) mettra sur le même lieu un petit manège cycliste à disposition des enfants.

Stationnement

Les parkings Gabriel Péri, du Pas Roulant et Saint-Pierre sont gratuits le temps du festival et ouverts tardivement les vendredi et samedi.

Les camping-cars et camions sont les bienvenus sur leurs aires dédiées : six places d'accueil aux normes à côté du 16, avenue du Lieutenant-Colonel Faro et stationnement sur le parking de la salle municipale de l'Auzelou. Des navettes relient régulièrement ces deux parkings au centre-ville.

Un parking PMR (Personne à Mobilité Réduite) est à votre disposition place Gambetta.



Site internet de Véli-vélo, association de Limoges



Visite de l'atelier de Tulle à bicyclette

Le jeudi 15 avril, Arthur (notre nouveau service civique) et Alexis (bénévole) sont allés à la rencontre de l'atelier participatif de Tulle tenu par l'association Tulle à bicyclette : <https://abicyclette-tulle.fr>

Laurent (salarié de l'association de Tulle) et deux bénévoles nous ont présenté l'association qui œuvre pour la promotion du vélo à Tulle : lobbying vélo, balades à vélo, location de vélo, atelier participatif de réparation et très prochainement vélo-école. **L'atelier situé dans une ville moins dense et moins peuplée que Limoges existe depuis plus longtemps que le nôtre et tourne à plein régime avec bientôt un deuxième salarié !** Cela nous confirme dans notre volonté de répondre à la demande croissante sur Limoges à travers la création d'un emploi très prochainement.

Le groupe est ensuite parti en **balade** pour découvrir les magnifiques (non) aménagements cyclables dernièrement réalisés sur la commune de Tulle. Nous confirmons un des points de notre charte des aménagements : mieux vaut aucun aménagement qu'un mauvais aménagement !

Nous avons effectué un échange de pièces d'occasions pour récupérer des pièces que nous avons peu en stock (roue arrière 26 pouces, attache rapide AV/AR) et donner des pièces dont ils ont besoin et que nous avons en stock (roue AV/AR 28 pouces).



Cette journée pleine de bonne humeur était très enrichissante car cela nous a permis de découvrir d'autres pratiques et des astuces auxquelles nous n'aurions pas pensé. Prochaine destination découverte : un atelier participatif à Bordeaux !

Nos deux associations sont membres :

- du réseau Heureux Cyclage, le réseau des ateliers participatifs de France, <https://www.heureux-cyclage.org/les-ateliers-en-france.html>
- de la Fédération des Usager.e.s de la Bicyclette (FUB) : <https://www.fub.fr/>